

## Compte rendu

Lieu : salle bessière CMA

Date : 26 mai 2020

Rédacteurs : Delphine Robert-Nicoud / Jocelyn Meschenmoser

### Participants - Invités

| Etat | Entité                        | Nom                       |
|------|-------------------------------|---------------------------|
| D    | Cluster Ecoconstruction       | Tous les membres          |
| P    | Cluster Ecoconstruction       | Delphine Robert-Nicoud    |
| P    | ENVIE                         | Lionel FORNO              |
| P    | ALBEDO                        | Alexandre LOISEAU         |
| P    | LEU                           | Jocelyn MESCHENMOSER      |
| E    | ACE                           | Jean-Christophe RIGUAL    |
| E    | ADEME                         | Clément DEROUINEAU        |
| P    | CCI                           | Laure MASSE               |
| P    | FANC                          | Eric Penot                |
| P    | Atelier d'architecture KASO   | Claire PASCAL             |
| P    | Athanor                       | Gilles STANGALINO         |
| P    | Province SUD - DAEM           | Sebastien ROBERT          |
| P    | SEM AGGLO – bailleurs sociaux | Edouard MOULIN            |
| P    | FCBTP                         | Luigi LENISA              |
| A    | Karine Demortier Architecte   | Karine FERE DEMORTIER     |
| A    | Ordre des architectes         | Nicolas Courtot           |
| E    | SIC                           | Alexandra GRAU            |
| A    | DGAC                          | François-xavier RAUZIERES |
| A    | FSH                           | Guilaine PANUEL           |
| A    | CMA                           | Clarisse PICON            |
| A    | SECAL                         | Sarah TRUDELLE            |
| A    | Syndicat des BET              | Guillaume DUBREUIL        |
| A    | A. Varichon architecte        | Alain Varichon            |
| A    | MMW                           | Jean Marc THIHMANA        |

A : Absent ; P : Présent ; E : Excusé ; D : Diffusion

### Ordre du jour

- Présentation grandes lignes et avancées du projet
- Présentation Benchmark différents labels ou démarches existantes hors NC
- Débats sur la gouvernance et animation de la future démarche

## QUESTION N°1 : QUEL PILOTAGE ET GOUVERNANCE POUR LA FUTURE DEMARCHE ?

- Scénario 1: Cluster Ecoconstruction pilote et gouverne, le label et toute la démarche, avec une large part de la profession adhérente.
- Scénario 2: Association spécifique à créer qui pilote et gouverne juste le label ou label + démarche
- Scénario 3: prise en main par organisme publique ou parapublique (agence Gouvernementale à créer, SECAL, ADEME, ...)
- Scénario 4: Déclinaison d'un référentiel métropolitain par un organisme certificateur privé ou parapublic (HQE par CERTIVEA, ...)

| FORCES   | FAIBLESSES   |
|--|--|
| <p>Légitimité du Cluster de par sa représentativité interprofessionnelle</p> <p>Le cluster est une structure politiquement neutre</p> <p>Esprit entrepreneurial</p> <p>La flexibilité d'une structure associative peut permettre d'intégrer des maîtres d'ouvrages et ainsi représenter l'ensemble des acteurs</p> | <p>La maîtrise d'ouvrage n'est pas représentée au sein du cluster</p> <p>Organisme public ou parapublique est soumis à des aléas politiques (manque de neutralité)</p> <p>Ne représente pas les entreprises privées</p> <p>Manque de connaissance du contexte calédonien</p> |
| OPPORTUNITÉS   | MENACES  |
| <p>Possibilité de créer une structure émanant du cluster</p>   | <p>Un contrôle de la collectivité est à prévoir</p>  |

### Questions / Réponses :

#### Comment sont accréditées les personnes en charge de l'attribution du systèmes participatifs de garanties (SPG) BD ?

Réponse : ces personnes sont des accompagnateurs et pas des certificateurs/auditeurs. Elles sont formées par le collectif des Bâtiments Durables pour pouvoir conseiller et accompagner les maîtres d'ouvrage/maîtres d'œuvres pour qu'ils améliorent leur projet de son lancement jusqu'à sa réalisation. Toute la démarche est basée sur la bienveillance et l'échange pour pouvoir progresser.

#### Qui a exprimé le besoin d'accompagnement ?

Réponse : Les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvre ont exprimés le besoin d'un outil qui leur permettrait d'apprendre et de progresser sur la thématique de développement durable appliquée au bâtiment.

#### Est-ce que les systèmes participatifs de garanties (SPG) qui sont adaptés aux spécificités régionales ont la même valeur d'une région à une autre ?

Réponse : Oui puisque le système socle est le même.

## Réponses consensuelles à la question n°1 :

### Scénario 1 privilégié

Le cluster serait le « tremplin » pour lancer la démarche. Si besoin, celle-ci pourrait être ensuite portée par une autre structure satellite émanant du cluster.

Différencier la gouvernance (ou pilotage) et les commissions. La gouvernance serait assurée par le cluster qui organiserait des commissions publiques auxquelles seraient invités à siéger d'autres acteurs comme les maîtres d'ouvrages.

Si le financement de la structure porteuse de la démarche provient de fonds publics, prévoir un contrôle.

Privilégier une gouvernance par un organisme non publique (ou assimilé), apolitique, pour privilégier une continuité des objectifs et gestions, sans subir l'alternance récurrente de la gouvernance publique.

Pour une légitimité et une reconnaissance la plus large possible, le cluster doit fédérer et rassembler une plus large part de la profession.

## QUESTION N°2 : ÉLABORATION DES REFERENTIELS : COMMENT EVITER LES CONFLITS D'INTERETS ET ASSURER L'OBJECTIVITE DES GRILLES DE NOTATION ?

- Scénario 1: Référentiels issus de co-construction par l'ensemble de la profession, représentée à parts égales dans des groupes de travail
- Scénario 2: Des MOE (BET et architectes) établissent seuls les référentiels et sont garants de l'objectivité (comme pour leur travail habituel)
- Scénario 3: Les référentiels sont établis par les BET du cluster, ensuite soumis à concertation et amendements.

| FORCES   | FAIBLESSES  |
|--|---|
| Facilite l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs<br>Plus rapide | Difficulté pour représenter à parts égales la profession<br>Lenteur de mise en place<br>Manque d'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs du bâtiment |
| OPPORTUNITES   | MENACES   |
|  | Rejet de la démarche par les acteurs  |

### Questions / Réponses :

#### Quelle valeur les FANC accordent aux labels/SPG régionaux ?

Réponse : Ils tendent vers ce système même si ils n'y sont pas soumis (comme vers les exigences règlementaires).

#### Réponses consensuelles à la question n°2 :

##### Mix entre les scénarii 1 et 3 privilégié

Utiliser des référentiels existants comme base de travail initial puisqu'ils ont déjà fait leur preuve (BDM)

Prévoir un process où les exigences puissent évoluer dans le temps. Prévoir la possibilité d'apporter des amendements,

Prévoir la possibilité d'une consultation à distance (mail, visio...),

Utiliser un animateur tiers pour arbitrer les décisions litigieuses,

Eviter les raisonnements binaires. Il faut que la grille soit graduée et flexible,

Prévoir la possibilité pour le maître d'ouvrage de réaliser des performances par thématique (eau, énergie...).

## QUESTION N°3 : QUELLES MODALITES POUR L’EVALUATION DES PROJETS ?

- Scénario 1: grille à points à additionner (nb de points suffisant = label)
- Scénario 2: grille à points + prérequis indispensables sur chaque thème
- Scénario 3: grille à points + prérequis indispensables + commission (pour pts en plus ou juste validation)
- Scénario 4: Dossier de présentation détaillé devant auditeur qui attribue ou pas

| FORCES  | FAIBLESSES  |
|---|---|
| La commission apporte une vision plus objective   | Un système uniquement à point peut être plus compliqué à gérer. Nécessite de cadrer le client.  |
| OPPORTUNITES  | MENACES   |
| Faire évoluer les prérequis avec la progression des acteurs sur les questions de construction durable.<br>La commission doit pouvoir bonifier les projets qu'elle évalue. | Risque de manque de légitimité des membres d'une commission qui attribuerait des points.<br>Risque que des thèmes soient sous-développés. |

### Questions / Réponses :

#### Ne vaudrait-il pas mieux donner le label après un an d'exploitation ?

Réponse : Cette prédisposition permettrait d'avoir un vrai recul sur l'impact des critères retenus en matière de bâtiment durable et permettrait une réelle implication et sensibilisation des utilisateurs (RSE). Cependant, il est facile d'accepter de progresser mais difficile d'accepter de régresser ou de ne pas obtenir un label travaillé tout au long des études et travaux pour des raisons d'utilisations. L'idée reste à étudier.

#### Réponse à la question n°3 :

##### Scénario 3 privilégié

Le système de notation devrait être développé en même temps que les critères du référentiel,

Accompagner les entreprises à qui le maître d'ouvrage impose la démarche : le cluster suivrait le projet et les aiderait à s'améliorer,

Prévoir des prérequis,

Prévoir un système de vérification et de contrôle de la bonne exécution et du respect des exigences,

Prévoir des ressources RH pour suivre et contrôler la démarche,

Ne pas accorder trop de points à la commission qui serait plutôt un moyen de conseiller, de bonifier le projet,

La grille servirait de référence comme moyen de contrôle et de jugement.

## *Prochains workshop*

---

- 23 juin 2020 : fonctionnement de la démarche
- Juillet 2020 : workshop province nord et Ile reprenant les thèmes déjà abordés en province sud
- Aout 2020 : Tables rondes d'élaboration des référentiels techniques
- Septembre 2020 : Diffusion des connaissances
- Octobre 2020 : commission test